



MINISTÈRE D'ÉTAT,
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Construisons le Développement de Demain



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BUREAU D'ACCOMPAGNEMENT A LA RECONVERSION DES MILITAIRES



DOSSIER DE PRESSE

1^{ère} EDITION

JOURNÉE DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE DES ANCIENS MILITAIRES EN SITUATION DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

Date : 28 Novembre 2024

Lieu : Hôtel du District Abidjan-Plateau

10 H00

PRESENTATION DU BARM

La Côte d'Ivoire a adopté, le 13 janvier 2016, une **Loi de Programmation Militaire (LPM)** pour la période 2016-2020 visant à moderniser les Forces de Défense et de Sécurité pour assurer la sécurité des populations et la paix sur l'ensemble du pays et garantir l'intégrité du territoire face à une éventuelle agression extérieure.

Dans ce cadre, la République de Côte d'Ivoire et l'Agence Française de Développement (AFD) ont signé en août 2019 une convention relative au **programme d'appui à la reconversion des militaires** sur le Contrat de Désendettement et de Développement II (C2D 2).

La finalité de ce projet est de favoriser la réinsertion professionnelle durable des effectifs des militaires revenus à la vie civile et de contribuer implicitement à une paix sociale durable.

Il est financé à hauteur de dix (10) millions d'euros soit 6,5 milliards de FCFA. La reconversion concernera mille deux cent cinquante (1250) anciens militaires (*à raison de 250 par an de 2020 à 2024*), éligibles revenus à la vie civile sur le dispositif depuis décembre 2017. Ceux-ci seront informés, formés et accompagnés, à leur demande, vers le salariat ou l'entrepreneuriat.

Le Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires (BARM) a donc été créé par arrêté N° **0656 en date du 03 mai 2018** par le Ministère d'Etat, Ministère de la Défense, en vue de traiter de la reconversion durable des militaires retraités revenus à la vie civile, via un accompagnement psychosocial et un appui à la mise en œuvre de leurs projets professionnels (*formation à un métier, appui à la création d'entreprise, insertion vers le salariat*).

Le bureau travaille avec des partenaires techniques que sont l'AGEFOP (*Artisanat*), l'ANADER (*agropastoral*), l'INIE (*commerce et prestations de services*), la PFS-CI (*commerce et prestation de services*) et le FIDRA (*partenaire financier*) pour ce qui concerne l'entrepreneuriat.

I. LES MISSIONS

Le Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires a pour missions de :

- 1. Sensibiliser** et motiver sur les modalités de reconversion des Militaires en relation avec l'administration et les services spécialisés des FACI ;
- 2. Orienter** les candidats qui le souhaitent vers des formations professionnelles ou qualifiantes en lien avec les besoins du marché et leur qualification professionnelle ;
- 3. Accompagner** les candidats à la reconversion dans leur insertion professionnelle ;
- 4. Assurer le suivi** des bénéficiaires de projet et produire des rapports d'activités sur l'état d'avancement du processus de reconversion.

Le programme de Reconversion des Militaires est **financé dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)**.

II. LA CIBLE

La reconversion étant volontaire, peut recourir aux services du BARM, **tout militaire et gendarme** ayant quitté l'institution militaire **depuis moins de deux (2) ans à compter de sa date de départ à la retraite anticipée, par limite d'âge, par raison de santé ou par démission.**

III. LE PARCOURS DE LA RECONVERSION

Le BARM a pour vocation de permettre aux Militaires (militaires et gendarmes) de préparer leur retour dans le milieu civil et au monde de l'entreprise tout en valorisant leur **savoir-être et leur savoir-faire** que les entreprises recherchent. Les Militaires bénéficient d'un encadrement individualisé ou collectif ainsi qu'une aide à la recherche de financement.

Le parcours se décline en quatre (04) étapes.

1. **La préparation à la Reconversion** : l'information portée au candidat sur les avantages de la reconversion et les opportunités qu'elle offre, suivie de son enrôlement.
2. **L'évaluation-Orientation** : Etape pendant laquelle le choix de projet fait par le candidat est discuté, analysé et retenu avec le conseiller en reconversion.
3. **La validation et la rédaction du projet** : la commission de validation des projets après s'être prononcée sur la cohérence et la pertinence du projet le transmet aux partenaires pour mise en forme.
4. **Le renforcement des capacités** : Du projet retenu, les besoins en formation ou des renforcements de capacités sont définis et dispensés à la charge du Bureau de reconversion.

IV. LES AXES DE LA RECONVERSION

Trois orientations s'offrent aux candidats à la reconversion à savoir :

- **La Fonction Publique**
- **Les emplois salariés du secteur privé**
- **L'auto-emploi** (création d'entreprise)

A ce jour (28 /11/2024), 2825 anciens militaires sont inscrits au BARM. Parmi eux 306 ont choisi les métiers de la Fonction publique, ce qui représente **11 %** de l'effectif. L'on dénombre 2370 ayant opté pour l'auto emploi soit 84%. **Enfin, 149 anciens militaires (5,31%) ont préféré choisir les emplois salariés du secteur privé, comme axe de reconversion.**

LA JOURNEE DE LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES ANCIENS MILITAIRES EN SITUATION DE TRANSITION

28 /11/2024

I. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'insertion des anciens Militaires dans **les emplois salariés du secteur privé**, le Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires (BARM) organise, avec l'appui technique de l'Agence Emploi Jeunes (AEJ), une activité dénommée « **Journée de la mobilité professionnelle des anciens Militaires en situation de transition professionnelle** ».

Les présents termes de référence sont élaborés en vue de définir les actions qui seront menées dans le cadre de cette activité.

II. OBJECTIFS

L'objectif général de la « **Journée de la mobilité professionnelle des anciens Militaires en situation de transition professionnelle** » est de faciliter la reconversion professionnelle des anciens militaires en situation de retraite anticipée ou normale.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Créer un cadre d'échanges entre anciens militaires et les entreprises du secteur privé ;
- Collecter et traiter des offres d'emploi direct ;
- Présenter l'Agence Emploi Jeunes et ses différents programmes ;
- Faire connaître le Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaire (BARM)
- Procéder à la signature de la convention de partenariat AEJ-BARM.

III. RÉSULTATS ATTENDUS

- Un cadre d'échanges entre anciens militaires et les entreprises du secteur privé est créé ;
- Des offres d'emploi sont collectées et traitées ;
- L'Agence Emploi Jeunes et ses différents programmes sont présentés ;
- Le Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires (BARM) est connu ;
- La convention de partenariat AEJ-BARM est signée.

IV. CIBLE

Cette journée est faite en faveur des cent quarante-neuf (149) anciens militaires ayant opté pour l'insertion dans les entreprises privées. Parmi eux, certains ont identifiés plus d'un emploi. Ce qui porte le nombre de poste souhaité à cent quarante-sept (147) et repartis dans les profils suivants :

| N° | DESIGNATION (STAND) | EMPLOIS | EFFECTIFS |
|--------------|-------------------------------------|----------------------------------|------------|
| 1 | SECURITE PRIVEE | SECURITE | 44 |
| | | RENSEIGNEMENT | 6 |
| | | SECURITE-INCENDIE | 5 |
| | | FORMATEUR | 32 |
| 2 | ADMINISTRATION, FINANCE, LOGISTIQUE | CHAUFFEUR | 16 |
| | | TRANSIT DOUANE | 1 |
| | | GRH | 2 |
| | | CONSULTANT | 1 |
| | | AGENT ADMINISTRATIF | 1 |
| | | ADMINISTRATEUR | 1 |
| | | GRH | 2 |
| 3 | SANTE | INFIRMIER | 20 |
| | | GESTIONNAIRE PHARMACIE | 1 |
| 4 | NTIC, ELECTRONIQUE | INFORMATICIEN | 2 |
| | | AUDIO VISUEL | 2 |
| | | TELECOMMUNICATION (TRANSMISSION) | 4 |
| 5 | BTP, AERONAUTIQUE MECANIQUE, | GESTIONNAIRE IMMOBILIER | 2 |
| | | MECANICIEN | 1 |
| | | GENIE CIVIL (BATIMENT) | 1 |
| | | AERONAUTIQUE | 2 |
| 6 | HOTELLERIE, RESTAURATION, TOURISME | CUISINIER | 1 |
| TOTAL | | | 147 |

V. DEROULEMENT DE LA CEREMONIE

1. Date et lieu

L'activité se tiendra le **28 novembre 2024** à l'hôtel du District d'Abidjan-Plateau.

2. Chronogramme de la cérémonie

La cérémonie se déroulera selon le chronogramme ci-dessous :

| Heures | Actions | Intervenants |
|---------------|--|--|
| 10h00-11h00 | Accueil & installation des participants | Comité d'organisation |
| 11h00-11h05 | Mot d'introduction et de bienvenue | Président Comité d'Organisation (Chef BARM) |
| 11h05-11h15 | Présentation des services et programmes | Administrateur de l'AEJ |
| 11h15-11h25 | Présentation du BARM | Coordonnateur du BARM |
| 11h25-11h35 | Mot du Directeur de l'AFD | Directeur AFD |
| 11h35-11h45 | Mot du représentant du Ministre d'État, Ministre de Défense | Représentant du Ministre d'État, Ministre de Défense |
| 12h45 – 12h00 | Signature de convention BARM-AEJ | Chef BARM - DG AEJ |
| 12h00-12h05 | Photo de famille | Comité d'organisation |
| 12h05-12h15 | Ouverture symbolique des stands de recrutement | <ul style="list-style-type: none"> - Représentant du Ministre d'État, Ministre de la Défense ; - Représentant du Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique ; - Chef du BARM ; - Directeur Général de l'AEJ |
| 12h15-12h30 | Cocktail | |
| 12h30-12h40 | Départ des Officiels | |
| 12h40-16h00 | Travaux d'animation des stands | Animateurs de stands |
| 16h00-16h00 | Mot de fin de cérémonie du Président du Comité d'Organisation | |

3. Participants

| INSTITUTIONS ET STRUCTURES | AUTRES STRUCTURES INVITEES |
|---|---|
| Ministère d'État, Ministère de la Défense | CCI-CI EUROCHAM, CCI France, AMCHAM-CI (CCIL-CI (1) Chambre Chinoise, Chambre de Commerce Britannique, FIPME, UVICOCI |
| Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique (MPIPSC) | ARDCI, SOCIETES PRIVEE DE SECURITE , CNMCI FENAPEPSCI , CGECI |
| Armée de TERRE, AIR, MARINE NATIONALE, GENDARMERIE | Partenaires Techniques et Financier (AGEFOP, ANADER, INIE ; PFSCI, FIDRA) |
| Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires (BARM) | Militaires en quête de reconversion |
| Agence Emploi Jeunes (AEJ) | |
| Structures de coordination(ST-C2D; AFD) | |

QUELQUES ACTIVITES RAELISEES DANS LE CADRE DES EMPLOIS DU PRIVE



Visite aux militaires retenus comme encadreurs de l'OSCN de Boundiali et Sassandra



Le BARM et l'AEJ invités à un panel sur la reconversion des Militaires



Atelier de formation aux techniques de rédaction de CV organisé par le BARM et l'AEJ en février 2024



NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



AGEFOP : Agence Nationale de Formation Professionnelle



ANADER : L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural



INIE : Institut Ivoirien de l'Entreprise



PFS : Plate-Forme de Services Côte d'Ivoire



FIDRA : Fonds International pour le Développement de la Retraite Active.



AEJ : Agence Emploi Jeunes



MFP : Ministère de la Fonction Publique

Contacts utiles : 07 79 40 15 57/ 05 04 42 31 53

www.barm.ci

Facebook : Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires-BARM

Notre slogan : un militaire reconverti, une force économique pour sa Nation

